

	Fiche TECHNIQUE _ Règlement '1 ordinateur pour ma formation' Prêt de KITS STAGIAIRES de la formation professionnelle en formation à distance
Objectifs du dispositif	Objectifs stratégiques : Développer la formation à distance et multimodale ; réduire la fracture numérique ; Objectif opérationnel : Mettre à disposition des stagiaires en formation à distance un kit ordinateurs clés en main auprès des organismes de formation : ordinateur, souris, sacoche et gilet 4G.
Qui peut bénéficier de l'aide	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Toute personne inscrite en formation du Programme Régional de Formation (PRF) du Conseil Régional du Centre-Val de Loire et ➢ Dénuée d'ordinateur en ayant besoin pour sa formation à distance.
Quelles sont les formations éligibles	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Toutes les actions de formation du Programme Régional de Formation (PRF) sont éligibles ; ➢ Les stagiaires inscrits dans les sessions de formation du PRF et/ou les jeunes suivis par les missions locales ;
Quels sont les préalables pour obtenir un kit formation à distance pour le stagiaire ?	Les éléments préalables suivants sont nécessaires : <ol style="list-style-type: none"> 1. Références de l'organisme : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les organismes de formation : Identifiant de la session de formation (identifiant à six chiffres) ; - Pour les missions locales : numéro d'identifiant DOCAPOSTE de la mission locale ; - Date de début et date de fin de formation _ (livraison initiale/remise définitive). 2. Référent : Nom, prénom, mail et téléphone portable du référent parcours sur place ou mission locale ; 3. Lieu de remise : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les organismes de formation : nom de l'OF et adresse précise du lieu de formation par session ; - Pour les missions locales : vérification de l'adresse de l'antenne de la mission locale ou de la mission locale ; 4. L'identité du stagiaire : <ul style="list-style-type: none"> - Identifiant Région du stagiaire (organismes de formation), ou numéro de dossier du jeune i-Milo (Missions locales) ; - Nom, prénom, adresse de la personne, téléphone.
Où déposer la demande	La demande est déposée par l'organisme sur l'extranet Docaposte dédié au KIT stagiaire de la formation professionnelle en formation à distance.
Quels seront les éléments nécessaires à la saisie de la demande	<ol style="list-style-type: none"> 1. Des références de l'Organisme : <ul style="list-style-type: none"> - Numéro : de session pour les organismes de formation, numéro spécifique pour les missions locales ; - Adresse précise de livraison de l'ordinateur sur le lieu de formation 2. Nom, prénom, mail, téléphone du Référent parcours du stagiaire 3. Informé le stagiaire de la saisie de ses données personnelles et des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Les informations recueillies dans le cadre de la mise à disposition du kit par le Conseil Régional du Centre-Val de Loire feront l'objet de traitements informatiques destinés à la fourniture dudit kit, prêté par le Conseil régional. - Les traitements ont pour base juridique la mission d'intérêt public en matière de déploiement de la formation professionnelle. - Les destinataires des données sont les prestataires de la Région : l'organisme de formation ou la mission locale, DOCAPOSTE et La POSTE. - Les informations recueillies seront conservées 5 ans après la remise du kit. - En cas de refus de communication des données obligatoires, le kit ne pourra être délivré au stagiaire. - Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée ainsi qu'au Règlement Général sur la Protection des Données personnelles, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition pour motifs légitimes, d'effacement, de limitation des traitements le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Délégué à la protection des données de la Région Centre-Val de Loire, soit par mail contact.rgpd@centrevallde Loire.fr ou par courrier au 9 rue Saint-Pierre Lentin - CS 94117, 45041 Orléans Cedex 1 - En cas de litige, le stagiaire peut effectuer une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS Cedex 07). 4. Identifiant Région du stagiaire pour les organismes de formation / Numéro de dossier i-milo du jeune pour les missions locales

<p>Comment s'effectue la remise</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La Poste livrera les ordinateurs sur le lieu de formation saisi par les organismes de formation, ou pour les missions locales à l'adresse de la mission locale ou de son antenne, sur une plage horaire déterminée par La Poste après validation de la demande ; - Le kit sera remis au stagiaire contre signature du document de mise à disposition : les conditions générales d'utilisation par l'organisme et le stagiaire, après vérification de l'identité du stagiaire.
<p>Quel est le délai livraison</p>	<p>Le délai de livraison est de 5 jours ouvrés incompressibles à compter de la validation de la demande, ou à la date de début de formation si la demande est validée avant les 5 jours incompressibles.</p>
<p>Fin de formation et remise des ordinateurs</p>	<p>En fin de formation : dernier jour de formation entré par l'organisme dans la plate-forme de DOCAPOSTE, le facteur se présente avec l'attestation de restitution du matériel à signer par l'organisme et le stagiaire. Le stagiaire et le référent de l'organisme signent cette attestation de restitution et remettent le kit au facteur.</p>
<p>Quel rôle pour l'organisme de formation ou la mission locale</p>	<p>Détection du besoin : L'organisme (de formation ou la mission locale) identifie le besoin en ordinateurs des stagiaires : personnes inscrites en formation à distance démunies d'équipement en ayant besoin ;</p> <p>Saisie de la demande : L'organisme fournit à Docaposte les références nécessaires à la demande d'équipement du stagiaire : numéro de session pour les organismes de formation, numéro d'identification spécifique pour les missions locales, le référent vérifie l'adresse de livraison, entre ses coordonnées et les identifiants de la personne. L'organisme s'assure que la personne sera présente au moment de la remise (5 jours ouvrés à compter de la validation de la demande).</p> <p>Contractualisation : L'organisme signe avec le stagiaire les attestations de mise à disposition et de restitution des kits.</p> <p>Accompagnement sur toute la durée de formation : Prise en mains de l'équipement par le stagiaire : appui à la première connexion, prise en mains initiale.</p>